

Animateurs.trices saisonniers.ères : dispositif accueil collectif de mineurs (AMC) – CDD juillet 2022

Dans le cadre du programme Vivez l'été, les directions de la jeunesse, du sport et de la vie associative et des centres sociaux de la ville de Villeurbanne recrute des animateurs.trices et éducateurs.trices sportifs.ves pour assurer les animations en accueil de loisirs et mini séjours/camps en direction d'un public de six à dix-sept ans.

Sous la responsabilité hiérarchique du.de la responsable des actions animations loisirs :

- Vous encadrez, animez et proposez des activités de loisirs à la journée (activités culturelles, sportives, de plein air...) dans le cadre des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), des directions jeunesse et vie associative et des centres sociaux
- Vous encadrez, animez voire dirigez des séjours (allant de 2 à 10 nuits)
- Vous participez à l'élaboration des projets d'animation en vous appuyant sur le projet pédagogique
- Vous veillez à la sécurité physique et morale des jeunes

Activités :

- Mettre en place des animations culturelles, sportives, artistiques selon ses compétences
- Encadrer et de co-animer des activités spécialisées avec encadrant technique ou non
- Proposer des animations qui visent à la découverte de nouvelles activités pour le public enfant, pré-adolescent et adolescent
- Travailler en équipe pour mettre en place un des animations cohérentes et dynamiques
- Aider le jeune à s'ouvrir sur des activités et pratiques nouvelles tout en veillant à sa sécurité
- Accompagner le jeune dans sa prise d'autonomie
- Accueillir les enfants et les parents et assurer un lien permanent avec les parents
- Appliquer le projet pédagogique du service
- Faire respecter le règlement intérieur des équipements utilisés
- Rester en lien avec son.sa responsable pour toute question d'organisation
- Préparer en amont le matériel nécessaire à son activité
- Veiller à son image : port des vêtements de travail obligatoire
- Participer au rangement du matériel et au bilan

Votre profil :

- Avoir une expérience en centre de vacances, savoir animer des journées et des veillées
- BAFA, BAFD, BPJEPS, licence STAPS, brevets fédéraux ou équivalence (merci d'indiquer votre spécialisation)
- Permis B souhaité
- Maîtriser les techniques d'animation, être réactif aux attentes du public
- Mettre en avant ses compétences dans l'animation d'une grande variété d'activité
- Etre capable de s'adapter à différents publics

- Savoir réagir en cas d'accident dans un lieu public
- Travailler en équipe, échanger des idées et être force de proposition dans le domaine de l'animation et dans le cadre proposé
- Prendre des initiatives
- Etre dynamique
- Grandes qualités pédagogiques et relationnelles

Informations complémentaires :

- Les jurys de recrutement se dérouleront à partir de mi-mai
- Différents ACM :
 - Jeunesse « Esprit colo » : Du 8 au 29 juillet 2022
 - Maison de quartiers des brosses:
 - Pour l'enfance 6-11 ans : Du 11 juillet au 5 août 2022
 - Pour la jeunesse 12-17 ans : Du 27 juin au 29 juillet 2022

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ au plus tard le **13 mai 2022** sur le site de la ville www.villeurbanne.fr